

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/914

16 mars 2009

(09-1293)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (CCI)

Déclaration à la réunion des 25 et 26 février 2009

La communication ci-après, reçue le 26 février 2009, est distribuée à la demande du CCI.

1. **Bulletins sur la qualité des exportations**

1. Les bulletins suivants ont été établis en 2008 et peuvent être téléchargés à partir du site Web du CCI à l'adresse www.intracen.org/eqm; le CCI fournira des copies papier, sur demande (quality@intracen.org):

- Exportation de produits de la mer vers les Communautés européennes (EQ EQ84, disponible en français, en anglais et en espagnol);
- Introduction à la norme ISO 22000 – Systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires (EQM EQ85); et
- *Directory of Marks and Labels related to Food Safety, Environmental Integrity and Social Equity* (EQ EQ86) (Répertoire des marques et labels liés à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, à l'intégrité de l'environnement et à l'équité sociale).

2. **Séminaire à Saint-Domingue (République dominicaine)**

2. Un séminaire intitulé "*Fostering Trade through Public-Private Dialogue: Business Implications of the Emerging International Trading System for Central American Countries*" (Encourager les échanges par le dialogue public-privé: incidences pour les entreprises du nouveau système commercial international pour les pays d'Amérique centrale) a été organisé par le CCI à Saint-Domingue les 15 et 16 décembre 2008, en réponse à des demandes spécifiques d'organisations de promotion du commerce. Il s'articulait autour de trois thèmes:

- les normes alimentaires et les défis de la traçabilité;
- la valorisation des marques ou comment améliorer sa position sur le marché et sa réputation internationale; et
- les marchés publics et la politique en matière de concurrence comme instruments du développement économique.

3. Il y a eu plusieurs exposés sur les normes alimentaires et les défis de la traçabilité ainsi que des études de cas sur les questions SPS. Le CCI a présenté un exposé sur la manière de traiter les questions SPS, en s'appuyant sur des études de cas qu'il avait menées, décrivant les travaux effectués aux Philippines, au Yémen, au Bangladesh, au Kirghizistan et au Tadjikistan et les enseignements tirés de l'assistance technique fournie à ces pays. Ces exposés peuvent être téléchargés à partir du site Web du CCI à l'adresse www.intracen.org/btp.

3. Atelier sur les problèmes sanitaires et phytosanitaires et les problèmes en matière de commercialisation dans le secteur de la pêche au Yémen, Sanaa, 22 mars 2009

4. Un atelier sur l'élaboration d'une stratégie intégrée pour le secteur de la pêche au Yémen dans les domaines sanitaire et phytosanitaire et dans le domaine de la commercialisation est organisé par l'Association des exportateurs yéménites de produits de la mer (YSEA) dans le cadre du projet 69 de la FANDC.¹ L'YSEA est chargée de la mise en œuvre du projet, sous la supervision du CCI.

5. L'atelier a pour but de sensibiliser les parties prenantes du secteur aux principaux problèmes en matière sanitaire et phytosanitaire et en matière de commercialisation auxquels est actuellement confronté le secteur de la pêche au Yémen. Il vise aussi à étudier le bien-fondé de l'introduction d'une stratégie intégrée dans les domaines sanitaire et phytosanitaire et dans le domaine de la commercialisation, ainsi que les différentes options possibles, couvrant tous les aspects de la chaîne d'approvisionnement des produits de la pêche, afin de répondre aux problèmes les plus urgents. Les solutions seront examinées dans le cadre d'un dialogue et d'une coopération entre le secteur public et le secteur privé.

6. Des représentants du Ministère des pêches, du Ministère du commerce et de l'industrie, du Conseil suprême des exportations du Yémen, de l'YSEA, du secteur privé, de la Commission européenne, de la Banque mondiale, du CCI et du FANDC ont été invités à participer et à contribuer aux discussions.

¹ Projet 69 de la FANDC: "Renforcement de la capacité de garantir la qualité et l'innocuité des produits de la mer yéménites".